

DEPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME

-----

ARRONDISSEMENT  
DE ROCHEFORT

-----

CANTON DE ROYAN

-----

COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 13.129

L'An deux Mille Treize, le 28 juin, à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 21 juin 2013

DATE D'AFFICHAGE

Le 21 juin 2013

ETAIENT PRESENTS : M. QUENTIN, M. GIRAUD, M. SIMONNET, Mme PELTIER, M. BESSON, Mme LECOMTE, M. FILOCHE, Mme WILLMANN, Mme CIRAUD-LANOUE, Mme DAUZIDOU, adjoints,

Mme BARRAUD DUCHERON, M. CAU, M. COASSIN, M. DENIS, Mme DOUMECQ, Mme DUMAS, Mme DUVERGER, M. GUIARD, Mme MAIRE, Mme MONJOIN, M. PAVON, M. PRUDENCIO, Mme ROY, Mme SERRE, M. SERVIT, Mme SEURAT, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES : M. LABIA représenté par M. QUENTIN  
Mme LEFEBVRE représentée par Mme BARRAUD DUCHERON  
M. MEGLIO représenté par M. GIRAUD  
M. MERLE représenté par M. DENIS  
M. REVOLAT représenté par Mme WILLMANN  
M. CHABASSE représenté par M. PRUDENCIO

ETAIT ABSENTE-EXCUSEE : Mme DESCHANP

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 26

Nombre de votants : 32

Madame Marie-José DOUMECQ a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : DECISION MODIFICATIVE DE CREDITS N°3/2013  
BUDGET PRINCIPAL

RAPPORTEUR : M. CAU

VOTE : UNANIMITE

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Vu l'avis de la Commission des Finances,
- Après en avoir délibéré,

DECIDE

- de modifier les crédits de l'exercice 2013 comme suit :

Articles	Libellés	Dépenses	Recettes
	<u>SECTION D'INVESTISSEMENT</u>		
001.01	- Déficit d'investissement reporté	+ 8 297,92 €	
020.01	- Dépenses imprévues	- 40 000,00 €	
021.01	- Virement de la section de fonctionnement		+ 22 522,00 €
2031.0208	- Etudes patrimoniales	- 35 000,00 €	
20417.24	- Subvention d'équipement CAREL	+ 75 000,00 €	
2313.0209	- Abris de jardins Résidence Pierre LIS	+ 9 800,00 €	
2313.0209	- Travaux terrasse TIKI NORD (Etanchéité)	+ 19 990,00 €	
2313.4149	- Travaux Garden Bridge - Climatisation	+ 4 220,00 €	
2315.41460	- Travaux station carburant et quai des sabliers	+ 37 512,00 €	
2313.910	- Travaux marché central	- 24 000 ,00 €	
2313.952	- Travaux Palais des Congrès	- 950,00 €	
2184.952	- Mobilier Palais des Congrès (fauteuils)	+ 950,00 €	
2313.0209	- Travaux aire de la puisade - comptage EDF/AEP	- 25 000, 00 €	
1068.01	- Excédent de fonctionnement capitalisé		+ 8 297,92 €
	<u>Opérations patrimoniales (pour ordre)</u>		
2112.824	- Acquisition terrain SEMDAS lieudit « Birat » BH 1352/1426/1427	+ 150,00 €	
1328.824	- Acquisition terrain SEMDAS lieudit « Birat » BH 1352/1426/1427		+ 150,00 €
2112.824	- Acquisition terrain MARCHAIS lieudit « Chantemerle » BW 367/368	+ 150,00 €	
1328.824	- Acquisition terrain MARCHAIS Lieudit « Chantemerle » BW 367/368		+ 150,00 €

2112.824	- Acquisition terrain BRUN-PICOT et SCI DE LA JETEE lieudit allée de la Lasse AR 484/486/488	+ 150,00 €	
1328.824	- Acquisition terrain BRUN-PICOT et SCI DE LA JETEE lieudit allée de la Lasse AR 484/486/488		+ 150,00 €
2313.324	- Récupération avance forfaitaire (Eglise Notre Dame)	+ 8 085,50	
238.324	- Récupération avance forfaitaire (Eglise Notre Dame)		+ 8 085,50
2315.822	- Récupération avance forfaitaire (Voirie)	+ 50 208,39	
238.822	- Récupération avance forfaitaire (Voirie)		+ 50 208,39
2315.41460	- Récupération avance forfaitaire (Port)	+ 42 067,27	
238.41460	- Récupération avance forfaitaire (Port)		+ 42 067,27
2315.814	- Récupération avance forfaitaire (Eclairage Public)	+ 2 242,50	
238.814	- Récupération avance forfaitaire (Eclairage Public)		+ 2 242,50 €
2313.0209	- Récupération avance forfaitaire (Tiki Nord)	+ 14 588,45 €	
238.0209	- Récupération avance forfaitaire (Ticki Nord)		+ 14 588,45 €
	<b>TOTAL</b>	148 462,03	148 462,03
	<b><u>SECTION DE FONCTIONNEMENT</u></b>		
022.01	- Dépenses imprévues	+ 10 000,00 €	
023.01	- Virement à la section d'investissement	+ 22 522,00 €	
6188.523	- Frais de nettoyage aire de la puisade	+ 25 000,00 €	
623211.422	- Jeunesse – Animation « Evènements – concerts »	+ 12 075,00 €	
62325.336	- Manifestations nautiques	- 36 810,00 €	
623273.335	- Valorisation du patrimoine	- 5 800,00 €	
64111.0201	- Rémunération personnel	+ 32 923,47 €	
6541.01	- Admissions en non valeur	+ 450,00 €	
6574.0203	- Subventions diverses crédit Commission des Finances	- 11 500,00 €	
6574.0241	- Subventions « Festivités »	+ 500,00 €	

6574.30	- Subventions « Culturelles »	+ 2 800,00 €	
6574.40	- Subventions « Sportives »	+ 2 000,00 €	
6574.520	- Subventions « Social, Jeunesse et Famille »	+ 1 000,00 €	
6574.5220	- Subventions « Animation »	- 3 000,00 €	
6574.90	- Subvention Association ROYAN 2 « CERVIS »	+ 26 600,00 €	
002.01	- Excédent de fonctionnement reporté		+ 28 423,47 €
7062.313	- Droits d'entrée « Escalé d'Humour »		+ 9 075,00 €
73811.0201	- Taxe additionnelle droits de mutation		- 25 000,00 €
7562.41460	- Excédent reversé par la régie du Port		+ 37 512,00 €
7588.8110	- Remboursement frais de gestion - Budget Eau Potable-		+ 28.750,00 €
	<u>TOTAL</u>	78 760,47 €	78 760,47 €

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire  
Compte tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 4 juillet 2013

Pour le Député-Maire,  
Et par délégation  
Le Premier Adjoint  
Bernard GIRAUD